



## Plainte pour envoi de chose privée

Par **Anaislondon**, le **09/10/2017** à **00:52**

Bonjour,

J'ai un gros souci aujourd'hui car j'ai une ancienne amie avec qui, il y a quelques mois de cela, je lui ai demandé si je pouvais prendre un téléphone à son nom dans un magasin high tech, pour lui verser le de le prix du téléphone tout les mois. Elle était d accord, ensuite nous sommes allés ensemble prendre le smartphone, le premier paiement était le mois de juillet. Ensuite, nous avons eu quelques problèmes toutes les deux. J'ai déménagé à l'étranger quelque semaines, après je l'ai contactée pour l'informer que je serai sur Paris pour lui donner l argent pour le téléphone, je lui ai même dit à quel endroit je serai pour qu'on se parle. Cette personne m'a agressée et pris de force le téléphone portable car il a été pris à son nom et je ne l'avais pas encore payé lorsque elle a récupéré et sa camarade aussi m'a pris de force un sac à main aussi. Dedans, il y avait toutes mes coordonnées dans le téléphone ouvert, Facebook ouvert, compte whatsapp ouvert, des photos et vidéos. Cette personne s'est permis d'envoyer des vidéos intimes de moi à caractère sexuel, voir pornographique, car c'était vraiment personnel, à plusieurs de mes contacts et à ses proches aussi et quelques personnes de son entourage m'ont renvoyé mes vidéos intimes en message sur un réseau social.

Je tiens à préciser qu'elle a envoyé mes vidéos intimes à partir de maintenant de mon compte de réseau social et parlait à la plupart de mes contact et je viens de déposer plainte.

Je voulais savoir quelles sont les conséquence de ses actes pour pour avoir utilisé mes coordonnées en se faisant passer pour moi, pour agression et pour les vidéos à caractère sexuel qu'elle a envoyé à plusieurs personnes, svp et le fait qu'elle s'est permis de parler avec mes comptes de réseau social car c'était mes données et s'est fait passer pour moi ? J'ai plusieurs preuves qui prouvent que c'est elle l'auteur de cette infraction. J'ai aussi un témoin et des captures d'écran. Cette personne m'a accusée de voleuse car avant ceux-là, dans nos conversations, je lui avait dit quand on était en problème que pour le smartphone, je ne lui paierai pas par elle mais directement à l'agence ou avec un de mes proche qui réside en France car j'ai déménagé à l'étranger et j'avais dit à son copain que je ne lui paierai pas le téléphone sauf que quand je lui ai dit ça j'étais énervée car j'ai eu beaucoup de soucis avec elle mais avant tout malgré ses accusations et malgré les problèmes au a eu, j'ai des captures d'écran de ma facture téléphonique qui montre que je l'appelais de l'étranger et cela étant payant il y a aussi le numéro de l'agence que j'avais contactée pour venir payer en espèce ou envoyer un proche le jour même où je voyageais pour venir à Paris. J'ai une capture d'écran de ma facture téléphonique, c'était la première personne que j'ai contactée et même avant je vienne à Paris, j'étais toujours en contact avec elle, je l'appelais pour la prévenir que j'arrivais bientôt à la gare et je ne pensais pas qu'elle allait me faire ce coups. Je lui ai dit que j'ai un proche qui était garant de lui verser le paiement à la fin du mois et m'avais dis de patienter et

celui si est prêt à témoigner. Qu'en pensez-vous svp ? J'ai aussi envoyé des vidéos à son petit copain ou elle était avec un de mes proches, je voulais savoir si je risque quelques chose svp ? Et elle m'accuse de l'avoir escroqué car j'ai dit que je ne paierai pas à son copain je l'ai dis car j'étais énervée mais est ce que je risque quelque chose ?

Par **Tisuisse**, le **09/10/2017** à **09:10**

Votre histoire est quasi illisible, trop longue et truffée de fautes d'orthographe, manque de ponctuation, beaucoup de cafouillages, etc.

D'après ce que j'ai compris, tout a démarré sur le fait que vous voulez acheter, pour vous, un téléphone portable que vous mettez à son nom et que c'est elle qui le paye. De ce fait, ce téléphone ne vous appartient pas. Pire, vous déménagez à l'étranger avec un téléphone qui n'est pas le vôtre, c'est donc du vol, rien d'autre, d'autant que, je suppose, l'abonnement et les consommations ont été mis à son nom et qu'elle a dû les payer, non ? Elle a réussi à récupérer SON téléphone, pas de manière très légal certes, mais comme il est à lui, tout ce qui a été enregistré dedans lui appartient, elle est donc libre d'en faire ce qu'elle veut. C'est de là que démarrent tous vos ennuis et vous ne pouvez que vous en prendre à vous. Maintenant, il appartiendra au juge de trancher.

Par **Anaislondon**, le **09/10/2017** à **09:44**

Bonjour monsieur , ce n'est pas du vols car c 'était prévu que je lui verse le paiement du téléphone tout les mois je ne me suis pas enfuis avec j'ai déménagé quelque jours après car au magasin le premier paiement s'effectuait le mois qui suis il n'yavais rien à payer ,et elle était au courant de mon déménagement . Lorsque j'ai voulu lui payer au début du mois son compte était surendettée elle était à découvert . Elle m'avait dis attendre quelque semaines pour lui viré l'argent du téléphone .

J'ai eu quelque souci avec elle alors je lui ai dis que j'ai un proche qui se chargera de payer pour moi , et j'ai envoyé mon rib à mon proche . Quand j'ai eu mon proche , il m'a dis de la faire patienter la fin du mois qui était dans 5 jours pour qu'il lui verse le paiement , je l'ai prévenu de cela mais quand je suis arrivé sur paris on a parlé et elle me l 'a pris de force alors que je ne l'avais pas volé .

Par **Tisuisse**, le **09/10/2017** à **11:09**

Désolé pour vous mais ce ne sera certainement pas l'analyse qu'en fera un juge. A vous de voir mais vous êtes mal partie car ce téléphone ne vous appartenait pas, juridiquement parlant, tant que vous ne l'aviez pas payé en totalité et tant que l'abonnement n'était pas à votre seul nom.

Par **Visiteur**, le **09/10/2017** à **13:01**

Bjr,

Oui est de plus, le fait de faire acheter pas une tierce personne, puis de prétendre que le paiement sera fait par une autre personne encore...

Elle n'a pas eu confiance sans doute, et je la comprends.